



Convergences Syndicales

Bulletin trimestriel FSU 80 n° 48 - avril / mai / juin 2008 - Supplément n°3
Directeur de publication : Michel Dubuis - CPPAP n°422d73 - Dépôt légal : 2ème trimestre - IPNS

Pouvoir d'achat en baisse, suppressions de postes et révision générale des politiques publiques, casse du statut de fonctionnaire :

GRÈVE ET MANIFESTATIONS **UNITAIRES**

LE JEUDI 15 MAI

**DANS L'ÉDUCATION NATIONALE
ET LA FONCTION PUBLIQUE**

LES RENDEZ-VOUS DANS LES DÉPARTEMENTS :

AISNE : 10H PLACE FOCH À LAON

**OISE : 14H30 DEVANT LE CHATEAU DE CHANTILLY,
VILLE DU MINISTRE ERIC WOERTH**

SOMME : 14H30 MAISON DE LA CULTURE D'AMIENS

***L'éducation est un
investissement...***

**Manifestation
nationale
PARIS
DIMANCHE
18 MAI**



... pour l'avenir de tous !

Le site internet du SNASUB académique vous informe :

<http://snasub-amiens.bernard-g.com/>

**déjà + de 38.000
visiteurs !**

SNASUB / FSU de l'académie d'Amiens

Syndicat national de l'administration scolaire, universitaire
et des bibliothèques / Fédération syndicale unitaire

**Siège académique : 9, Rue Dupuis 80000 AMIENS
Téléphone / Fax : 03.22.72.95.02**

Adresse électronique : snasub.amiens@wanadoo.fr
Sites internet nationaux : www.snasub.fsu.fr et www.fsu.fr





AU MOIS DE MAI, TOUS DANS LA RUE !

Le SNASUB qui a été à l'initiative de la journée d'action inter-syndicale des BIATOS du 4 avril se félicite de cette mobilisation. Il mettra tout en oeuvre pour que la mobilisation dans son secteur se renforce, comme elle doit se renforcer partout pour faire stopper la politique de régression sociale du gouvernement.

Ensemble, mobilisons nous :

- pour le rattrapage et la progression du pouvoir d'achat du salaire indiciaire,
- contre la mise en concurrence des personnels qui conduit, par la mise en place progressive d'un salaire au mérite, à une baisse du pouvoir d'achat pour tous,
- pour la préservation des missions de service public,
- pour une administration de l'Education nationale préservée et l'arrêt immédiat de toute suppression d'emplois,
- pour l'abrogation de la loi sur l'autonomie des universités, néfaste pour les personnels et les étudiants,
- pour la préservation du statut général et des statuts particuliers, seuls garants de l'égalité de traitement des personnels et des usagers et l'abrogation de la loi sur la mobilité et des décrets et arrêtés qui organisent la casse du service public,
- pour la défense de l'emploi et la résorption de la précarité, l'arrêt de tout recrutement de nouveaux précaires, ce qui implique la restitution des emplois supprimés et des créations à hauteur des besoins de la population,
- pour la préservation du système de retraite par répartition, avec droit à pension à taux plein dès 60 ans, à l'issue de 37,5 années de cotisation, à l'opposé du recul généralisé des droits et de la paupérisation des salariés et des retraités, en particulier des femmes, voulu par le gouvernement.

Le SNASUB-FSU appelle tous les personnels BIATOS à la réussite des journées de mobilisation de mai :

- **le 15 mai par la grève et les manifestations
Fonction Publique et Education Nationale**
- **le 18 mai à la manifestation nationale de la FSU à
Paris pour l'Education Nationale**
- **le 22 mai par les actions et les manifestations
pour la défense des retraites**

A lire absolument sur le site du SNASUB Amiens,

<http://snasub-amiens.bernard-g.com>

le dossier de notre publication nationale mensuelle "CONVERGENCES" du mois d'avril 2008 consacré à la révision générale des politiques publiques dite **RGPP** ou bien :

**Rigueur Globale Populiste et Pernicieuse
Restriction Générale des Politiques Publiques
Ratage Grande Pointure Programmée
Razzia sur les Garanties et Protections Publiques**

POUR DEFENDRE ET AMELIORER LA FONCTION PUBLIQUE !

CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC

Place à la mobilisation !

Le projet de loi « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels » validé par le Conseil des ministres est en cours d'examen au Sénat. S'y retrouvent toutes les mesures dont les organisations syndicales ont unanimement demandé le retrait, des mesures lourdes de conséquences pour les personnels et le service public sans le moindre dialogue social.

L'objectif essentiel est de faciliter les suppressions massives de postes dans la Fonction publique (35000 à 40000 emplois par an), en articulation avec les mesures annoncées dans le cadre de la Révision Générale des Politiques publiques. Cette RGPP traduit le profond désengagement de l'Etat. Elle induit l'affaiblissement voire la suppression ou la privatisation de missions et de services ainsi que la détérioration des conditions de travail et l'accroissement de la précarité.

C'est bien un plan social qui s'annonce à la Fonction Publique même si le Gouvernement en refuse l'appellation ! A cela s'ajoutent les pertes de pouvoir d'achat des personnels. La Révision Générale des Politiques Publiques comme la réforme de l'Etat se mettent en oeuvre sans débat public, sans que soient posées la question des missions de service public et celle des besoins des usagers et des citoyens sur l'ensemble du territoire.

Pour une Fonction publique et des services publics de progrès social au service de la population, nous exigeons :

- un véritable débat démocratique sur la réforme de l'Etat et de la Fonction publique en partant des besoins de tous ;
- un emploi public, statutaire et qualifié, permettant des services publics de qualité accessibles sur l'ensemble du territoire ;
- l'amélioration du statut du fonctionnaire qui garantit la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents dans l'exercice de leurs missions ;
- un développement de la mobilité choisie qui s'oppose à la mobilité subie et l'abandon du recours à l'intérim.

Les organisations signataires appellent les personnels à se mobiliser entre le 13 et le 17 mai et à associer l'ensemble de la population à leurs actions.

Elles décident de faire du jeudi 15 mai, une étape massive et rassemblée de la mobilisation notamment par la grève et/ou des manifestations.

Le 25 avril 2008

L'éducation est un investissement...

**contre la destruction du service public,
contre la sélection sociale à l'école,
contre les milliers de suppressions de postes,**

**pour le service public d'éducation,
pour la réussite de tous les jeunes,
pour un budget à la hauteur des besoins,**



...pour l'avenir de tous !

L'école a fait de grands progrès depuis 30 ans : le niveau de formation de tous les jeunes s'est considérablement élevé mais les inégalités restent fortes. Tous les jeunes n'ont pas les mêmes conditions de vie et d'études ; ils n'ont pas tous le même rapport aux apprentissages scolaires. L'école doit aider les élèves qui en ont le plus besoin sans rien retirer aux autres.

L'éducation n'est plus une priorité pour ce gouvernement.

**De la maternelle à l'enseignement supérieur, son choix est clair :
renoncer à l'éducation pour tous !
Ne laissons pas faire.**



MANIFESTATION **NATIONALE** **PARIS** **DIMANCHE** **18 MAI**

LES DÉPLACEMENTS EN CAR :

Dans l'Aisne :

- **au départ de St Quentin** (10h30-Gare SNCF) via **Vouel** (11h-Mairie)
- **au départ de Laon** (10h30-Place Victor Hugo) via **Soissons** (11h-Hôtel de Ville) via **Villers-Cotterets** (11h30-Place Aristide Briand) - **Réservations au 06.82.17.79.82 ou à fsu02@fsu.fr**

Dans l'Oise :

- **au départ de Beauvais** (11h-Place du Jeu de Paume) via **Méru** (11h40-Gare SNCF)
- **au départ de Noyon** (9h00-Cours Druon) via **Compiègne** (9h45-Cours Guynemer) via **Creil** (10h30-Place Carnot) - **Réservations au 03.44.05.02.20 ou au 06.28.13.29.74 ou à fsu60@fsu.fr**

Dans la Somme :

- **Abbeville** (10h00-Théâtre) via **Amiens** (10h45-Bd Faidherbe) via **Roye** (11h30- Péage A1) - **Réservations au 03.22.72.95.02 ou à snasub.amiens@wanadoo.fr ou à fsu80@fsu.fr**



SNASUB FSU BULLETIN D'ADHESION 2007 - 2008

Deux possibilités vous sont offertes pour le paiement de votre adhésion :

> par chèque : 1, 2 ou 3 chèques, adressés au Trésorier national (SNASUB FSU) à envoyer à votre Trésorie syndicale

Trésorerie SNASUB FSU (D. Duchat)
8 rue Dupuis 90000 Amiens
03 22 72 85 02

Comment calculer le montant de votre cotisation ?

Ajoutez à vos points d'indices nouveau majoré vos points NBI (le cas échéant) et appliquez à ce total le coefficient ci-dessous :

- > Jusqu'à l'indice 300 : 0,25 € par point d'indices
- > entre l'indice 301 et l'indice 400 : 0,29 € par point d'indices
- > à partir de l'indice 401 : 0,32 € par point d'indices

CAS PARTICULIERS :

- > ODD inférieur à 12 mois : 30,50 €
- > ODD et OOD nommés pour une année : selon l'indice et la durée
- > Temps partiel et CPA : au prorata temporel
- > Retraités : 50 %

Partenariat Fédération à la Fédération générale des Retraités - FGR et Fédération du Couloir du Rebatin

> par prélèvement automatique sur compte postal ou bancaire, à envoyer au Trésorier national (SNASUB FSU) à envoyer à votre Trésorie syndicale : votre responsabilité est engagée en fournissant en 5^e le règlement de votre adhésion. L'organisme responsable s'engage à effectuer les versements suivants : Mises en compte immédiates par votre établissement bancaire et votre banque titulaire du compte, paiement par prélèvement, approuver les modalités d'exécution à votre situation (statut, qualité de travail...), choisir un autre mode de règlement ou d'arrêter de le poursuivre.

Merçi de remplir tous les champs avec précision.

ACADEMIE :		ANNEE DE NAISSANCE	BULLETIN ENVOYE LE :	SECTEUR	STATUT
NOM :		<input type="checkbox"/> HOMME	<input type="checkbox"/> NOUVEL ADHERENT	<input type="checkbox"/> SIS	<input type="checkbox"/> ASU
PRENOM :		<input type="checkbox"/> FEMME	<input type="checkbox"/> ANCIEN ADHERENT	<input type="checkbox"/> CROUS	<input type="checkbox"/> SIS
VOS COORDONNEES				<input type="checkbox"/> DOC	<input type="checkbox"/> DOC
APPARTEMENT, ETAGE :				<input type="checkbox"/> EPLE	<input type="checkbox"/> ITRF
ENTREE, BIENVEILLABLE :				<input type="checkbox"/> JS	<input type="checkbox"/> Non titulaire
N°, TYPE, VOIE :				<input type="checkbox"/> RETRAITES	CATEGORIE
BP, LEVANT :				<input type="checkbox"/> SERVICE	<input type="checkbox"/> A
COODE POSTAL, LOCALITE, CDECEX :				<input type="checkbox"/> SUP	<input type="checkbox"/> S
TEL : PORTABLE :				<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> C
				<input type="checkbox"/> Contractuel	GRADE :
VOTRE ETABLISSEMENT				CORPS :	GRADE :
TYPE (collège, université, retraite...):					
NOM :				QUOTITE DE TRAVAIL :	Interruption d'activité
RUE : %	(disponibilité, CP...):
COODE POSTAL, LOCALITE, CDECEX :					
TEL PROFESSIONNEL : PAYS :					
Adresse e-mail pour recevoir des informations syndicales :					
				COTISATION	
				$\left(\frac{\text{---}}{\text{indice}} + \frac{\text{---}}{\text{NBI}} \right) \times \text{---} \text{ (coefficient)}$	
				$\times \text{Quotité (ex : 2,0,8 pour 80\%)}$	
				$=$	
				$\text{---} \text{ €}$	
				Les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% de leur montant.	

Prélèvement automatique

A remplir et renvoyer à Françoise ELIOT
Trésorière nationale, 9, rue de la Nouvelle Ville 95170 Sommeville

- > MONTANT DE LA COTISATION : €
- > MONTANT DE LA MENSUALITE (COTISATION / 6) :
- > DATE DE DEBUT DES PRELEVEMENTS : / 2007

Vous utilisez le prélèvement pour la première fois ? Joindre obligatoirement un RIB, RIP ou RICE.

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessus. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je règle en le différend directement avec le créancier.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

ORGANISME CREANCIER

SNASUB FSU
3-6 RUE DE METZ 75010 PARIS

N° NATIONAL EMETTEUR

430045

NOMS, PRENOMS ET ADRESSE DU TITULAIRE

Monsieur Madame Mademoiselle

.....

.....

.....

.....

.....

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Etablissement Code guichet N° de compte CR RIB

.....

.....

.....

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

NOM :

ADRESSE :

.....

CP : VILLE :

.....

DATE :

SIGNATURE :

Agréer votre RIB/RIP